

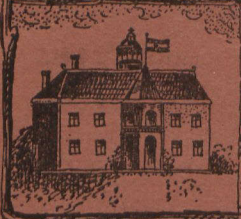


LES CLOCHES DE S^TBONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclésiastique de
→Saint-Boniface.←



Imprimatur: ABBAS, O.M.I. Arch. S^tBonifacis, MAN:K



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface:
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur } Manitoba, Canada.
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

MAISON FONDÉE EN 1880

La Cie Richard-Beliveau Ltée

Vins, Spiritueux et Cigares, Spécialité de Vins de Messe

TABERNACLE, DEMI DOUX

TARAGONE, DOUX ET SEC

ST-NAZAIRE, DOUX ET SEC

Tél. : Main 5762 et 5763

330 RUE MAIN, WINNIPEG

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

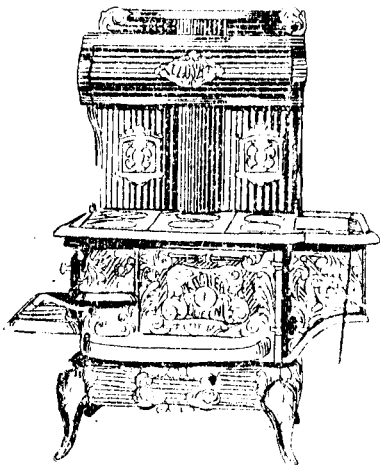
Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT :: TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poele sur lequel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons Le "KITCHEN QUEEN"



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantifié énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2 x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

| | |
|-----------------------------------|---------|
| Prix EATON..... | \$24.50 |
| Avec grand four..... | 32.00 |
| Avec grand four et réservoir..... | 37.00 |
| Thermomètre, extra..... | \$1.00 |
| Récipient pour l'eau, extra... | 3.00 |

Troisième étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent a preter

Représentent les compagnies :

| POUR LE FEU | ACCIDENT ET VIE | TERRAINS |
|-----------------------------|----------------------|-----------------------|
| Atlas Assurance Co. Ltd. | London Lancashire | Southern Imp. Co. Ltd |
| Commercial Union Ass. Co. | Guarantee & Acc. Co. | St. Boniface Land Co. |
| Guardian Assurance Co. | Commercial Union | Land Syndicate Ltd |
| Mercantile Fire Ins. Co. | (Life Department) | Red River Realty Co. |
| Calumet Insurance Co. | | [Limited |
| Pacific Coast Fire Ins. Co. | | |

TELEPHONES :

| | | | | | | |
|------------|--------|------------------|--------|------|-------|------|
| Jour, Main | } 5004 | Nuit, Fort Rouge | } 1388 | | | |
| | | | | 5005 | Main. | 187 |
| | | | | 5006 | | 7523 |

Demandez-nous nos listes de propriétés de St-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

JOSEPH T. DUMOUCHEL

établi en 1887

Agent d'assurances contre les incendies.

Une spécialité pour les Eglises, institutions religieuses, Ecoles et Maisons privées.

Représente aussi des Compagnies d'assurances sur la vie l'Industrielle et contre les accidents.

Argent a prêter à termes des plus faciles.

BUREAU: 364 RUE MAIN WINNIPEG, MAN

NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

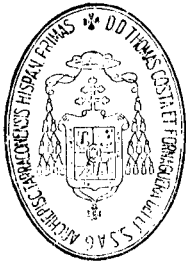
EPISCI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPIUS TARRA-
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraco-
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exerceat
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate
prestantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendensive,
quæ sui sunt commercii, à cujuscumque male fraudis suspicione
omnino immunem universim existimari, et à Nolis certo haberi.
Quare, vino ab ipso vendito, tanquam ex veris uvis confecto ac sine
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Misse Sacrificio utimur,
etiamque quamplurima ecclesie, capelle et oratoria Hispania et
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare
Presulibus et clero tanquam ad prædictum sacramentum Sacrifi-
cium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis.

De mandato Execut. et Nunt. Dni. mei Archiepiscopi.



VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons Octaves à p.p. 17 gallons

| | Quarts Oct. | Quarts Oct. |
|------------------------------|---------------|---|
| Vin Blanc Sec. | \$1.00 \$1.10 | Vin Blanc Doux Supérieur, \$1.20 \$1.30 |
| Vin Blanc Doux, "Gethsémani" | 1.10 1.20 | Vin Blanc Doux Moscatel, 1.30 1.40 |

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

EPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock. Le Plus Grand Assortiment. Le Plus Bas Prix.
Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
VOTRE CONFIANCE.

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT
WINNIPEG.

Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Ltd,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygienes, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort,
Winnipeg, Man.
Telephone M. 529

Gérant, Jos. Turner
46 Ave. Provencher
B. de P. 232
Saint-Boniface, Man.
Téléphone M. 8132

Succursale, J. W. MOULD, Gérant
Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH. J. TROTTER,
Vice-Président.

M. E. SABOURIN,
Gerant.

CUSSON AGENCIES, Limited

COURTIERS

Finances, Assurances de toutes sortes, Argent à prêter,
Collection de Loyers, etc.

La Compagnie Generale Transatlantique

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES PAQUEBOTS DE NEW-YORK

La Provence (2 hélices).....Fév. 20
Caroline (Halifax à New-York)..Fév. 26
France (4 hélices)Fév. 27
La Touraine.....Mars 6

Rochambeau (4 hélices).....Mars 8
La Lorraine Mars 13
Chicago Mars 20
France Mars 27

BUREAU .64 Avenue PROVENCHER
St-Boniface, Man.

Casier Postal No. 75
Telephone Main 4:372

ANNONCES

LE DR. PEATMAN

DES HOPITAUX DE

PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boîte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN.

Telephone Main 3234

J. H. TREMBLAY, Prés.

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés,

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé, Sher. 232x

Tél. privé Main, 6265

Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitée

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814 816, "Sterling Bank Building,"

— WINNIPEG, MAN.

Téléphones Main { 3151
3499

Boîte Postale, 1896

ANNONCES

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B de P. 234. ST-BONIFACE, MAN. Phone Main 6402

**Autels, Chemins de Croix, Statues, &c. en Marbre,
Onyx, Pierre, Bronze, Granit. Marbre et Pierre
Artificiels Staff-Carton Romain, Plâtre. :- :-**

Références pour les autels : Eglises de Notre-Dame et la Nativité, à Montréal ; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S. C., à Québec ; Cathédrale de Rimouski ; la Cathédrale de Kingston ; St. Paul, à Toronto ; N.-D. de Guelph ; St. Joachim, à Edmonton ; N.-D. des Prairies (Trappe), Saint-Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton, Saint-Eduard, à Montréal, etc.

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE

LES ACQUEREURS DU PIANO

P R A T T E

SONT TOUJOURS GAIS ET SATISFAITS

POURQUOI

.....

VENEZ OU ECRIVEZ

DE VILLERS PIANO CO.

217 Avenue Ste. Marie

WINNIPEG, - - MANITOBA

B. 2113 - - - Tel. M. 3823

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE

LES ACQUEREURS DU PIANO

P R A T T E

SONT TOUJOURS GAIS ET SATISFAITS

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHE ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLESIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. XII

15 FÉVRIER 1913

No. 4

SOMMAIRE—Nouvelle province ecclésiastique—Les lettres de Mgr Provencher—Décrets du Concile plénier de Québec—Une paroisse française fondée par Dom Benoît—Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie—Bénédiction de l'église à De Laval—Encore une histoire de revenant—Le devoir électoral—Un banquet à Saint-Boniface—Nos amis—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—SUPPLÉMENT : Lettres de Mgr Provencher.

NOUVELLE PROVINCE ECCLESIASTIQUE

DE L'OUEST CANADIEN.

Depuis plusieurs années Nos Seigneurs les Evêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface demandaient à Rome sa division. C'est ce qui vient d'être fait par la création de la nouvelle province ecclésiastique d'Edmonton, qui comprendra le nouveau diocèse de Calgary et les vicariats apostoliques de l'Athabaska et du Mackenzie. Le document de la chancellerie romaine, créant la nouvelle province et le nouveau diocèse, porte la date du 30 novembre 1912. Les limites du nouveau diocèse de Calgary, dont le titulaire n'est pas encore nommé, sont à l'est la ligne qui sépare les provinces civiles de la Saskatchewan et de l'Alberta, au sud la ligne frontière du Canada et des États-Unis, à l'Ouest la ligne de division des provinces de l'Alberta et de la Colombie Anglaise, ou le sommet des Montagnes Rocheuses, et au nord la ligne de division des townships trente et trente et un. Comme on le voit, c'est la division de l'ancien diocèse de Saint-Albert.

Le même document nomme S. G. Mgr Joseph-Emile Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, avec résidence, comme par le passé, à Saint-Albert, où il terminera sa cathédrale et continuera à avoir son Petit-Séminaire.

Nous prions le nouvel et si digne archevêque d'Edmonton, déjà un vétéran de l'épiscopat canadien, d'agréer nos respectueuses félicitations et nos meilleurs vœux.

Ad multos et faustissimos annos !

LES LETTRES DE MGR J.-N. PROVENCHER.

Les Cloches commencent avec la présente livraison, à publier en supplément les lettres de Mgr J.-N. Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, sous les auspices de la *Société Historique de Saint-Boniface*.

DECRETS DU CONCILE PLENIER DE QUEBEC.

Chaque curé et chaque vicaire devra se procurer le volume des décrets du dernier Concile Plénier de Québec et il faut aussi en acheter un pour chaque paroisse ou mission où il y a un prêtre résident.

On pourra se procurer ce volume à l'archevêché pour la somme de \$2.50 sans compter les frais de poste.

UNE PAROISSE FRANÇAISE FONDÉE

PAR DOM PAUL BENOIT.

UN SPÉCIMEN DES COLONIES DE LANGUE FRANÇAISE
DANS L'OUEST CANADIEN. — NOTRE-DAME DE LOURDES.

Nous croyons intéresser tous ceux qui s'occupent de colonisation française dans l'Ouest en publiant le document suivant qui montre le progrès étonnant d'une colonie composée de Français venant de France et de Canadiens-Français venus de la province de Québec.

Notre-Dame de Lourdes a été érigée en paroisse catholique par Mgr Taché, archevêque de Saint Boniface, le 15 août 1891, sous le beau vocable qu'elle porte en l'honneur de la Vierge des miséricordes et des prodiges, au sommet de l'ancienne Montagne de Pembina, à 1500 pieds environ au-dessus du niveau de la mer. Elle comprend 4 townships, c'est-à-dire un carré de 12 milles de long sur 12 milles de large, moins 4 sections qui en ont été détachées depuis, dans une région ondulée et alors toute couverte de forêts.

Cette paroisse, comme toutes les autres du Manitoba et de l'Ouest canadien, a été favorisée, depuis sa fondation, d'un progrès continu.

Aujourd'hui elle est traversée par une ligne ferrée construite il y a quatre ans, appartenant à la compagnie du Canadien du Nord (C. N. R.), allant de Winnipeg, par Carman, à Somerset et à Virden, avec un embranchement prenant à Cardinal, allant présentement à l'église même de Notre-Dame de Lourdes, et devant se continuer vers le Nord Ouest. Deux autres lignes longent la paroisse au sud et au

nord: l'une, à 2 ou 3 milles au sud appartenant à la même compagnie; l'autre, à 2 milles au nord, appartenant à la compagnie du *Canadien Pacifique* (C. P. R.). Il y a 3 stations dans l'intérieur même de la paroisse, à *Leary*, à *Cardinal* et à *Notre-Dame de Lourdes* même; deux stations au voisinage des limites du sud, à *Altanout* et à *Somerwet*; deux autres enfin auprès des limites du nord, à *Rathwell* et à *Treherne*. Du côté donc des chemins de fer, cette paroisse est très favorisée.

Le *sol*, sur le sommet lui-même des collines, se compose d'une couche arable de 1, 2 et même 3 pieds, dans laquelle domine l'humus; le *sous-sol* est formé d'un mélange d'argile et de sable, qui conserve l'humidité. Comme la fertilité d'un pays dépend presque autant du sous-sol que du sol, on peut dire que le terrain de N.-D. de Lourdes, comme celui de la plus grande partie du Manitoba, est éminemment propre à la culture.

Les *homesteads* ont été pris une première fois à N.-D. de Lourdes, de 1880 à 1882; mais ils n'ont point été occupés alors, pour la plupart. Ils ont été repris 10 ans après par des colons venus du Bas Canada, des États-Unis et surtout d'Europe, c'est à-dire de la France et de la Suisse. Ceux-ci s'y sont établis. Ils n'avaient presque tous que leurs bras en arrivant dans le pays; ils louaient leurs services chez les anglais de la plaine pendant la moisson et les battages, vendaient du bois aux stations voisines pendant l'hiver, et se faisaient par ces deux industries quelque argent pour subvenir aux nécessités de la première installation.

Sobres, économes, laborieux, ils ont été bénis de celle que Mgr Taché avait établie la patronne de cette fertile montagne. Ils ont la plupart commencé les premiers labours avec des bœufs; ils les ont continués avec des chevaux. Ils ont bâti d'abord de bien pauvres chantiers, qu'ils ont remplacés ensuite par de meilleures habitations. Ils se sont procuré peu à peu, à force de savoir-faire et de travail, le matériel de la grande culture. Aujourd'hui ces pauvres journaliers des premiers jours sont devenus de grands propriétaires terriens, élevant leurs belles familles sur de vastes exploitations agricoles.

Nous allons donner une série de chiffres qui font toucher du doigt l'état primitif et l'état actuel, avec les progrès qui ont conduit de l'un à l'autre.

La population est de 1025 habitants catholiques, au 15 août 1908, juste 17 ans après l'arrivée des prêtres et l'érection de la paroisse. Quelques familles sont groupées autour de l'église, quelques autres le sont à la station Cardinal; le reste est disséminé sur les terres, sans être mêlé à des protestants dans le rayon de 5 ou 6 milles.

Il y a près de l'église le monastère des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, qui ont fondé la paroisse et la desservent, comprenant 4 prêtres, 2 diacres, et 15 autres membres.

Les Sœurs des Cinq-Plaies y ont un couvent avec noviciat; elles tiennent la principale école de la paroisse avec un petit pensionnat. Il y a 5 autres écoles catholiques dans les diverses régions de la paroisse.

Des 1025 habitants (637 sont français.
 (224 canadiens-français.
 (117 suisses, venus des cantons de Fribourg et
 (du Valais.
 (27 belges
 (12 allemands.
 (8 anglais.

179 familles ont feu et lieu, c'est-à-dire ont un foyer et une terre ou un lot;

21 familles ont feu, c'est-à-dire, ont un domicile mais non pas de propriété;

1 famille n'a ni feu ni lieu, étant au service d'une autre famille;

15 individus ont feu et lieu;

10 individus ont lieu, n'ont pas feu:

Donc 226 familles sont constituées ou en voie d'être constituées.

48 individus n'ont ni feu, ni lieu, la plupart journaliers récemment arrivés et commençant leur établissement en ce pays.

4 ont des propriétés et vivent en France ou ailleurs.

7 familles ont $\frac{1}{2}$ quart de section, ou 80 acres, soit 32 $\frac{1}{4}$ hectares, dont elles sont propriétaires;

106 familles ont 1 quart de section, ou 160 acres, soit 64 hect. $\frac{1}{2}$;

39 familles ont 2 quarts de section, ou 320 acres, soit 129 hect.;

2 familles ont 2 quarts $\frac{1}{2}$ de section, ou 400 acres, soit 161 hect.

9 familles ont 3 quarts de section, ou 480 acres, soit 193 hect.

6 familles ont 4 quarts de section, ou 640 acres, soit 258 hect.

2 familles ont 5 quarts de section, ou 800 acres, soit 322 hect.

23 ont des lots de ville près de l'église.

12 ont des lots de ville à Cardinal.

155 familles cultivent leurs propres terres;

7 familles cultivent les terres d'autrui ou sont fermiers dans le sens propre;

8 familles cultivent à la fois et leurs terres et des terres d'autrui.

57 familles ont de 1 à 50 acres en culture;

57 familles ont de 50 à 100 acres en culture;

40 familles ont de 100 à 200;

14 familles ont de 200 à 300;

2 familles ont 400;

Le village de N.-D. de Lourdes comprend 21 feux, 2 marchands,

2 maisons de pension, 1 élévateur, outre le monastère des Pères et le couvent des Sœurs.

Le village de Cardinal possède 15 feux, 2 marchands, 1 sellier, 1 forgeron, 1 boucher, 1 hôtel, 1 élévateur.

En 1893, Notre-Dame de Lourdes comptait 482 habitants.

| | | | | | | |
|-------|---|---|---|---|------|---|
| 1895, | „ | „ | „ | „ | 567 | „ |
| 1897, | „ | „ | „ | „ | 628 | „ |
| 1899, | „ | „ | „ | „ | 714 | „ |
| 1902, | „ | „ | „ | „ | 767 | „ |
| 1904, | „ | „ | „ | „ | 860 | „ |
| 1906, | „ | „ | „ | „ | 946 | „ |
| 1908, | „ | „ | „ | „ | 1025 | „ |

En 1891, 2 colons possédaient un total de 7 chevaux;

| | | | | | | |
|-------|-----|---|---|---|-----|---|
| 1893, | 24 | „ | „ | „ | 82 | „ |
| 1895, | 53 | „ | „ | „ | 138 | „ |
| 1897, | 97 | „ | „ | „ | 274 | „ |
| 1899, | 101 | „ | „ | „ | 362 | „ |
| 1902, | 128 | „ | „ | „ | 415 | „ |
| 1904, | 136 | „ | „ | „ | 545 | „ |
| 1906, | 142 | „ | „ | „ | 652 | „ |
| 1908, | 147 | „ | „ | „ | 689 | „ |

On compte en 1891: 3 moissonneuses-lieuses, 3 faucheuses, 3 rateleuses.

En 1897: 47 moissonneuses-lieuses, 49 faucheuses, 37 rateleuses, 14 semeuses.

En 1902: 88 moissonneuses lieuses, 88 faucheuses, 77 rateleuses, 79 semeuses. 15 charrues doubles.

En 1904: 112 moissonneuses lieuses, 99 faucheuses, 98 rateleuses, 97 semeuses, 66 charrues doubles.

En 1906: 121 moissonneuses-lieuses, 112 faucheuses, 105 rateleuses, 106 semeuses. 91 charrues doubles.

En 1908: 137 moissonneuses lieuses, 112 faucheuses, 105 rateleuses, 120 semeuses, 129 charrues doubles.

De 1891 à 1908 (15 août) il y a eu 558 naissances, soit une moyenne de 32 par année.

De 1891 à 1908, il y a eu 176 décès, soit une moyenne de 10 par année.

Donc en 12 ans, l'excédant des naissances a été de 382, soit un excédant annuel de 22.

Avec cet excédant des naissances sur les décès, la population doublerait en 20 ans, ce qui est la loi ordinaire du Canada catholique depuis les origines de la colonie; fait d'autant plus remarquable que le plus grand nombre de nos colons sont européens.

Nous compléterons ces aperçus par 3 ou 4 remarques générales.

1o Voilà une colonie de langue française, où il y a 637 français venus de France ou issus de parents venus récemment de France, qui s'est formée spontanément, par la seule énergie de la race, sans l'appui d'aucun gouvernement. Des colonies semblables se sont formées ou se forment sur tous les points de l'immense Ouest canadien. A-t-on raison de répéter, comme on le fait si souvent, que le génie colonisateur est le propre des races anglo-saxonnes et n'appartient pas aux races latines?

2o Tous les colons de Notre-Dame de Lourdes sont religieux, ceux-là même qui ne l'étaient pas à l'origine, le sont devenus; ils vont tous à la messe le dimanche; ils font tous ou presque tous leurs pâques; un très grand nombre fréquentent les sacrements tous les mois, et même toutes les semaines. L'honnêteté est des plus remarquables: un vol y est chose presque inouïe. Pourquoi cette honnêteté et cette religion? Parce que tous vivent dans le travail, sur de vastes domaines, au sein de la liberté religieuse la plus ample, loin des influences des politiciens et des sectaires. Ainsi a été la France autrefois, ainsi peut-elle redevenir, délivrée du joug de ceux qui oppriment chez elle la liberté de conscience.

3o Chaque année, il nous arrive de 50 à 100 jeunes gens, la plupart sans capital; comme les colons des premiers jours, ils se placent chez les habitants qui ont été journaliers autrefois, et qui maintenant emploient 1, 2, 3 ouvriers; ils gagnent 1 piastre, \$1½ et 2 piastres par jour, outre leur nourriture; quand ils ont gagné quelques centaines de dollars, ils vont dans l'Ouest prendre des homesteads, ou demeurent au pays et y achètent des terres. Il se fait ainsi une immigration continuelle, très sérieuse, dans la paroisse et par elle. Les anciens colons sont contents; leurs parents, amis, connaissances des vieux pays n'ont d'eux que de bons renseignements; ils les suivent; se placent chez eux et, grâce à l'abondance et au prix élevé des salaires, arrivent eux-mêmes en quelques années à posséder un beau domaine agricole. Cette méthode d'immigration et de colonisation au moyen de la paroisse elle-même, est peut-être un peu lente, mais, nous le croyons, la meilleure par les éléments qu'elle fournit et les fruits stables qu'elle donne.

4o Un certain nombre de nos colons sont retournés en Europe, après avoir gagné 25, 50, 75 mille francs; mais trois familles seulement sont restées en France et y jouissent de leurs petites rentes. Presque toutes sont revenues à Notre-Dame de Lourdes ou au Canada, trouvant en ce pays des avantages qu'elles ne trouvent plus en France. Chaque année, un certain nombre de nos colons vont passer l'hiver chez leurs parents ou leurs amis de France; l'année dernière, il y en a plus de 15 qui ont été en état de se payer ainsi un voyage

d'Europe: signe encore de la prospérité de la colonie, principe d'un nouvel afflux de colons sérieux.

Qu'il plaise à Notre-Dame de Lourdes, en cette année jubilaire de ses apparitions, de combler cette colonie chère à son cœur des bénédictions spirituelles et temporelles les plus abondantes.

DOM BENOIT.

RDES SŒURS DES SS. NN. DE JESUS ET DE MARIE.

JUBILÉ D'ARGENT.

Le 24 janvier, vendredi, la Rde Sœur Antoinette, supérieure de l'école libre du Sacré-Cœur de Winnipeg, a célébré le vingt-cinquième anniversaire de sa profession religieuse et renouvelé ses vœux pendant la messe dite par S. G. Mgr l'Archevêque.

On sait que les admirables paroissiens du Sacré-Cœur ont construit, cette année, une maison pour leurs religieuses, avec l'argent d'un bazar dont le succès prodigieux est dû à l'initiative de leur digne curé et de Messieurs les commissaires d'écoles (non reconnus par la loi) secondés par le zèle des dames de la paroisse. Hélas! eux aussi constatent que rien n'a encore été fait pour remédier à la situation scolaire à Winnipeg.

PROFESSION PERPÉTUELLE.

Le 1er février, samedi, la Rde Sœur Roger (née Marion, de St-Boniface) a prononcé ses derniers vœux après l'allocution en français et en anglais de Mgr l'Archevêque qui a ensuite célébré la sainte messe dans la jolie chapelle de l'Académie Sainte-Marie, de Winnipeg.

BENEDICTION DE L'EGLISE A *DE LAVAL*, MAN.

(FISHER BRANCH P. O.).

26 JANVIER 1913.

La bénédiction de la nouvelle église *De Laval* est une nouvelle preuve du progrès du diocèse. Il y a un an, personne ne parlait de cette région, perdue au nord de Arborg. Tout au plus était-elle connue de quelques chasseurs d'originaux ou de biches que l'on rencontre parfois par troupeaux de 25 ou 30, sous le nom de Washow, ou Rivière Pecan ou Fisher River. Et voilà que maintenant, grâce au zèle infatigable de M. l'abbé Ozias Corbeil, au concours des braves et coura-

geux paroissiens, et surtout à l'insigne générosité de Mgr l'Archevêque, un temple spacieux (80 x 45) s'élève sur un monticule, et réunit chaque dimanche les 70 familles de la paroisse naissante, qui remercient le bon Dieu d'avoir comblé leurs vœux, en si peu de temps. A ces 70 familles, s'en ajouteront beaucoup d'autres, lorsque les 150 détenteurs de homesteads se créeront un foyer, dans un avenir prochain.

Cette paroisse a donc devant elle un bel avenir, et c'est en prévision de cet avenir que Monseigneur l'Archevêque a consenti à lui prêter la somme requise pour bâtir une grande église à peu de frais. C'est aussi pour constater par lui-même les ressources de cet endroit que Sa Grandeur a entrepris un long voyage en voiture. Mais il faut avouer que la rapidité avec laquelle Monsieur Avila St-Godard de Arborg nous a conduits à De Laval avec ses coursiers célèbres dans le district, a rendu ce voyage agréable. Mgr l'Archevêque a agrémenté ce beau voyage de chants patriotiques qui ont rempli l'air de la joyeuse note française.

Monseigneur l'Archevêque a conféré le sacrement de confirmation à 24 enfants et 3 adultes, puis a répondu à une jolie adresse présentée au nom des paroissiens par Monsieur Eusèbe Bouvier, qui a suivi de près MM. Ducharme, Bédard, Bruneau et Ménard, pionniers de la localité. Dans sa réponse, Sa Grandeur les a suppliés de s'entendre pour remplir leur devoir vis-à-vis de l'église et du prêtre, pour avoir une école bilingue et un bureau de poste près de l'église, et pour appeler la nouvelle paroisse du nom si plein de souvenirs pour tout Canadien-Français *De Laval*. Si seulement, au département des postes, à Ottawa, on voulait bien s'intéresser à nos compatriotes à *De Laval* et à *Vannes*!

Espérons que cet appel sera entendu!

Cette paroisse nouvelle compte déjà un bon nombre de familles, possède une carrière précieuse, un sol très riche, du bois en quantité, de l'eau en abondance, et enfin un chemin de fer la reliera à Winnipeg avec une station à un mille de l'église, dans un an.

Espérons que ces braves colons, Canadiens-Français en grande majorité, sauront conserver intactes les vieilles traditions nationales et religieuses, et seront toujours fiers du grand et illustre nom *De Laval*.

VIATOR.

— Les petits garçons de l'Immaculée-Conception, Winnipeg, ont donné une petite séance dans une des salles de l'école le mardi gras à 8 heures p.-m. Mgr l'Archevêque était présent.

ENCORE UNE HISTOIRE DE REVENANT !

Vers 1850, le lieutenant Colonel, Jean-Marie Prud'homme se rendait en hiver de Lachine à Châteauguay, en traîneau. C'était en plein jour. Il rencontra, chemin faisant, quelqu'un qui lui était bien connu. Il le salua par son nom, et après lui avoir pressé la main, ce monsieur lui demanda de lui rendre un service. Il lui présenta une somme d'argent \$50, le priant de vouloir bien la rendre à un cultivateur de Châteauguay auquel il devait cette somme. La conversation fut courte, car il faisait très froid. Le lieutenant Colonel s'acquitta fidèlement de son mandat, et remit quelques heures plus tard à qui de droit la somme qu'il venait de recevoir. En recevant la somme de \$50, le cultivateur se mit à sourire, et lui dit : « Vous êtes bien en retard de vous acquitter de vos commissions. Cet homme, en effet, me devait \$50, mais il est mort depuis plus d'un an. » On imagine sans peine l'étonnement du lieutenant colonel qui se sentit frappé comme d'un coup de foudre en apprenant cette nouvelle. L'émotion passée, il expliqua au cultivateur la conversation courte qu'il venait d'avoir avec le défunt. Le cultivateur devint songeur, et il dit : Puisqu'il en est ainsi, je vais faire dire une messe pour le repos de son âme. »

LE DEVOIR ELECTORAL.

C'est le plus détestable et le plus dangereux des sophismes que de prétendre instituer dans l'homme deux consciences, celle du chrétien et celle du citoyen, dont l'une n'aurait rien à voir avec l'autre et qui pourraient se contredire impunément. La même loi de Dieu à l'égard de laquelle vous vous sentez redevable quand vous obéissez à tel et tel précepte de l'ordre moral et religieux, ne perd rien de son empire et de ses droits quand vous exercez la part de souveraineté politique dont vous êtes investi. Chrétien baptisé et enfant de l'Eglise catholique, il ne vous suffit pas de remplir pour votre compte personnel les devoirs qui découlent pour vous de ces sublimes prérogatives. Vous êtes encore strictement obligé d'user de tous les moyens qui sont en votre pouvoir (et le droit électoral est un des plus efficaces), pour que la législation de votre pays soit en harmonie avec les principes de l'Evangile et avec les vérités que Dieu a daigné nous révéler.

CARDINAL PERRAUD, évêque d'Autun.

(Lettre pastorale sur les élections de 1889).

— Une retraite de deux semaines se prêcha à l'église Sainte-Marie, depuis le 2 février par les RR. PP. J.-M. McLory, O. M. I., et P.-J. Phélan, O. M. I.

UN BANQUET DONNE A SAINT-BONIFACE

PAR LA COMPAGNIE *The Canadian Shredded Wheat Co* AUX MEMBRES ET AUX AMIS DE LA *Société Saint-Adélard*.

Le 3 février, lundi gras, la société susdite donnait, à Saint-Boniface, un banquet original avec des mets composés de *blé effilandré Shredded wheat*, et le gérant, M. Duke, a déclaré, après le diner, que des banquets semblables étaient donnés à Halifax, à Ottawa et à Toronto le même soir.

M. le Juge Prud'homme, président de la Société Saint-Adélard, a fait connaître le but de l'œuvre qui est de protéger les enfants abandonnés et menacés dans leur foi, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. Les bonnes Sœurs Grises, les Rdes Sœurs de la Miséricorde et du Bon Pasteur ont rendu de grands services et les Rds Clercs de Saint-Viateur, à Otterburn, ont reçu plusieurs de ces enfants auxquels ils font la classe tous les jours.

La Société a déjà protégé plus de 300 enfants.

Mgr l'Archevêque a dit un mot pour expliquer la déperdition considérable d'enfants catholiques, garçons et filles, qu'il s'agit de sauver à tout prix et pour louer la générosité vraiment prodigieuse de la bonne population de Saint-Boniface.

Les dames patronnesses, les jeunes Cadets de Saint Boniface et les musiciens de l'orchestre ont reçu des éloges mérités, et Mgr Dugas, vicaire général et curé de la cathédrale, doit être fier de la spontanéité avec laquelle la population a répondu à son appel du haut de la chaire. Avant le *God save the King*, on a chanté, *O Canada!* à la demande de Monseigneur.

NOS AMIS.

Nous recevons d'une abonnée fidèle de la province de Québec une charmante lettre dont nous détachons les passages suivants:

MONSIEUR LE GÉRANT,

Je vous envoie par un bon de poste mon abonnement aux *Cloches* pour cette année en leur souhaitant longue vie, afin de continuer de défendre la religion et la langue française dans les écoles. Et nous avons le grand plaisir de recevoir leurs visites. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le discours de M. Bourassa au Congrès. c'est donc bien ! La Relation du Détroit et de la Baie d'Hudson, m'a fait aussi passer de belles soirées; c'est si instructif ! Enfin tout intéresse dans les Cloches:

— Nous remercions cordialement l'*Action Sociale* de l'encouragement donné à notre almanach, et nous l'apprécions d'autant plus que

nous savons l'intérêt que cet excellent journal, vaillant champion des principes catholiques et de la cause française, porte à l'Ouest canadien.

Il y en a malheureusement trop parmi les nôtres qui désespèrent de nous par ignorance, ou par indifférence, ou par manque de patriotisme.

DING ! DANG ! DONG !

— Nos Seigneurs les Evêques de l'ancienne province ecclésiastique de Saint-Boniface viennent de publier deux séries d'importants documents collectifs, fruits de leurs réunions de novembre et de décembre derniers à l'archevêché de Saint-Boniface. Ces documents portent la signature de tous les titulaires des provinces ecclésiastiques de Saint-Boniface et d'Edmonton et le nouveau sceau de l'archidiocèse de Saint-Boniface.

— M. l'abbé Alexandre Lambert, sous-diacre, et M. l'abbé Louis Guillaume, eccl., ont été nommés surveillants au Petit-Séminaire.

— L'Eucharistie est la gardienne de la foi, la source de la sainteté, du dévouement, de l'héroïsme, le moyen le plus efficace de préserver la vertu. L'histoire le prouve: les siècles les plus fidèles à l'Eucharistie ont été les plus chrétiens; le monde retourne au paganisme dès qu'il abandonne la sainte communion. — Mgr Sevin, archevêque de Lyon.

— La gratuité est l'un des anneaux de la chaîne forgée par les sectes pour étouffer la foi chrétienne et assujettir à leurs doctrines l'esprit de l'enfance. Fût-elle absolument inoffensive que son alliance avec la neutralité, la laïcité et la contrainte sectaire serait suffisante pour nous la rendre suspecte et nous engager à la rejeter comme un présent funeste. Elle a l'apparence d'un don; elle est, en réalité, un piège tendu aux familles chrétiennes. — Mgr L.-A. Paquet.

— Plus le travail de destruction commencé dans le dernier siècle s'élargit et s'accomplit, plus aussi la lumière se fait. Les causes de la mort révèlent les sources de la vie. Nous apprenons comment une société peut vivre, lorsque nous voyons pourquoi elle meurt. Qu'est-ce que la société à l'heure présente? Un cadavre dont la science politique fait l'autopsie en cherchant à le galvaniser. Or, partout où le scalpel découvre une lésion, un désordre, une cause de mort, que voit-on? Un principe chrétien faussé, une loi religieuse violée, une force mystérieuse et divine qu'on a pu supprimer, mais qu'on a pu remplacer, et faute de quoi tout manque. En apparence, ce n'était rien; en réalité, c'était la vie. — Louis Veillot.

— La civilisation ne peut s'établir sans le secours d'une loi morale.

La civilisation a pour but de rendre l'homme plus heureux: il ne saurait devenir plus heureux qu'en devenant meilleur; et, pour devenir meilleur, il faut que l'homme se sente contraint au devoir douloureux par une autorité infaillible, et soit comme élevé par elle au-dessus de lui-même. Comment s'élèverait-il au-dessus de lui-même s'il n'a qu'en lui-même son point d'appui? Comment des religions créées par l'homme le transformeraient-elles? — Etienne Lamy.

— De passage à l'archevêché: R. P. Alcide Frainaud, S. M., ci-devant professeur de cinquième à l'École Apostolique Saint-Joseph, de Hulst (province de Zélande - Hollande), en route pour Atotonilco el Grande (Mexique), où l'envoient ses supérieurs pour s'occuper des missions indiennes.

— M. l'abbé J.-S. Benoît, curé de Beauchamp, Sask.

— M. l'abbé D. Gamache, curé missionnaire de Nut Lake.

— M. l'abbé P.-H.-D. Casgrain de Québec.

— M. l'abbé Anatole Théoret, ordonné, le 21 décembre, à la cathédrale de Montréal et arrivé le 23 janvier, est nommé vicaire à Sainte-Rose, Man.

— Le R. P. St Germain, O. M. I., est allé résider à Lebrét.

— M. l'abbé D. Lamy, directeur des *Cloches*, est allé assister aux Trois-Rivières, P. Q. à l'ordination de son frère. Il est revenu le 8 février.

R. I. P.

— S. E. le cardinal François Nagl, archevêque de Vienne, décédé dans sa ville archiépiscopale.

— S. G. Mgr Richard O'Connor, évêque de Peterboro, Ont., décédé dans sa ville épiscopale.

— M. François L.- Désaulniers, ancien député et généalogiste, décédé à Montréal.

-- Melle Elmina Racicot, sœur de S. G. Mgr Racicot et tante de S. G. Mgr l'Archevêque, décédée à Montréal à l'âge de 74 ans.

— M. l'abbé Auguste-Fiacre Daniel, neveu de Mgr Faraud, O. M. I., vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie, évêque d'Annemours, né le 30 août 1853, est mort le 16 août 1912 dans la paroisse de Visan dont il était curé.

— Sr Marie de l'Assomption des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. décédée à la Maison-Chapelle, Saint-Boniface le 7 février courant.

— Rév. Frère Edouard, frère convers Cistercien réformé, décédé au Monastère N.-D. des Prairies, Saint-Norbert, le 24 janvier 1913,

— M. l'abbé Charles-S. Richard, ancien curé de Sainte-Sophie de Mégantic, décédé à Sainte-Anne de la Pocatière, le 29 janvier,

Les Cloches de Saint-Boniface

S U P P L E M E N T

VOL. XII

15 FÉVRIER 1913

No. 4

LES LETTRES DE

MONSEIGNEUR JOSEPH NORBERT PROVENCHER,
PREMIER EVEQUE DE SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

NOTE DE L'ÉDITEUR.

Nous commençons à publier les lettres de Monseigneur Joseph Norbert Provencher, sous les auspices de la Société Historique de Saint-Boniface, qui fait les frais de cette publication, si intéressante au point de vue des détails historiques qu'elle renferme. Nous voulons préserver de la destruction, des documents utiles à l'histoire.

Nous nous permettrons de corriger les erreurs du copiste; mais nous conserverons certaines expressions, certaines tournures originales, certains mots surannés ou sentant le terroir, qui donnent à ces lettres un cachet particulier, et une douce saveur de patrie canadienne.

C'est Monseigneur A.-A. Taché toujours si soucieux de conserver tout ce qui concerne le pays qui a fait copier ces lettres à grand frais, et c'est sous l'inspiration de son successeur immédiat, Sa Grandeur Monseigneur L.-P.-A. Langevin, O. M. I., qu'elles sont imprimées.

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

KAMOURASKA, 15 MARS 1818.

MONSEIGNEUR,

Le trouble occasionné par les salles du Presbytère est à peu près calmé, on parle encore mais toujours en diminuant; votre lettre Pastorale, tout en fâchant ceux contre lesquels elle était dirigée, a servi à faire revenir un grand nombre qui suit toujours la foule sans savoir pourquoi; manquer de curé est une chose qui les effraie. J'ai encore un de mes marguilliers qui est très entêté contre moi et qui menace encore de faire du bruit quand son temps sera venu; mais comme il ne sera plus secondé, il faudra bien qu'il se taise; d'ailleurs un feu si ardent ne peut pas s'éteindre tout d'un coup.

Nous sommes après nos pâques, le trouble de la paroisse a arrêté quelques têtes montées de se présenter à confesse; on a eu cette année plusieurs qui ne s'étaient pas présentés l'an passé.

Il y a eu la semaine dernière un dégel considérable qui a fondu beaucoup de neige et mis les chemins impraticables: si c'était déjà le printemps, grand nombre de personnes s'en réjouiraient. Le fourrage est très rare.

J'ai toujours tenu secrète la mission de la Rivière Rouge, mais j'avoue que l'incertitude où je suis est un peu gênante, il faut que j'aille au *jour la journée*, je ne puis rien entreprendre, j'ai des réparations et constructions à faire cet été, il serait temps d'en faire les préparatifs. Si votre Grandeur a jeté les yeux décidément sur quelqu'un, je serais content d'être informé de ce qui me regarde.

En réfléchissant sur la grandeur de l'ouvrage proposé dans cette pénible mission, il m'a semblé que je n'étais pas l'homme qu'il fallait. Je ne me défie pourtant pas de la providence. Je crains, en acceptant cette mission, si toutefois elle m'est dévolue, d'empêcher ou retarder le progrès par mon incapacité. Cette incapacité peut se considérer sous deux rapports: spirituelle et corporelle. La spirituelle est assez bien connue de votre Grandeur, mon peu de connaissance, etc. etc., le défaut de langage du pays au moins de l'anglais; une infirmité assez gênante surtout pour voyager beaucoup, une hernie ou fausse hernie dont je suis atteint depuis plusieurs années. Une autre raison, c'est que je suis endetté considérablement pour les revenus que je perçois en ces années de détresse; la dîme de cette année ne couvrira pas mes dettes, il s'en faudra de beaucoup.

Telles sont mes raisons contre, si celles que votre Grandeur a pour cette mission sont prépondérantes, je suis toujours prêt; ce qui m'engage à les déduire, c'est que si cette mission était retardée ou éprouvait quelqu'autre contretemps par ma faute je craindrais les re-

proches des hommes et de Dieu. Que la Providence conduise maintenant cette grande affaire comme il lui plaira; j'obéirai, sûr de faire la volonté de Dieu je n'aurai rien à craindre.

Je suis avec le plus profond respect
 Monseigneur
 de votre Grandeur
 Le très humble et très obéiss. serviteur

PROVENCHER PRÊTRE

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

MONTRÉAL, 7 MAI 1818.

MONSEIGNEUR,

Je suis arrivé à Montréal le quatre mai au soir, après avoir fait la marche suivante: couché en partant de Québec à la Pointe-aux-Trembles, de là à Batiscan, de Batiscan à Nicolet où j'ai passé l'Ascension, puis à St-François vendredi, samedi à Sorel où j'ai pris le steamboat dimanche soir.

J'ai vu M. Tabeau mardi, lendemain de mon arrivée, il n'y avait encore rien de réglé lorsque je suis arrivé, au moins pour les hommes qui ne sont pas encore engagés. M. Tabeau avec sa cure et la difficulté des communications ne pouvait pas se mêler assez de notre voyage; tout est prêt pour lui, mais peu pour nous. Il ne règne pas une parfaite intelligence entre Lord Selkirk et M. Tabeau. Sa Seigneurie voit d'un mauvais œil que M. Tabeau, qui dans son esprit est tout pour le Nord-Ouest, soit chargé de faire les préparatifs d'un voyage qui serait tout pour lui; d'un autre côté M. Tabeau n'approuve guère le plan de la mission permanente à la Rivière Rouge; il aurait sans doute voulu avoir l'honneur de l'exploration sans avoir la gêne de la permanence. Il aurait voulu aussi que nous eussions monté un canot de maître en se chargeant de nous avoir un canot du nord à la pointe meuron, mais ce canot du Nord il aurait fallu l'avoir du Nord-Ouest, ce qui ne pouvait pas convenir à sa Seigneurie, enfin nous irons en canot du Nord et le chevalier de Lorimier que je pense voir aujourd'hui doit nous accompagner.

Lord Selkirk voudrait que la mission du lac de Lapluie fut remise à une autre année par ce que le temps que nous passerons là sera perdu sur la belle saison pour bâtir. Je sais que d'après les arrangements pris avec M. Mc Gilvray, votre Grandeur se trouve gênée. Je

crois pourtant qu'il pourrait accorder quelque chose à sa Seigneurie de préférence au Nord-Ouest qui ne fait rien du tout. Ainsi je crois qu'il vaudra mieux que je ne m'arrête que le moins possible au lac de la pluie, si toutefois les voyageurs s'y rencontrent donnant des ordres pour une mission plus étendue l'année prochaine; d'ailleurs il y a peu de chose à faire là. Je ferai pour le mieux. Sa Seigneurie vous a peut être déjà écrit à ce sujet. Je ne l'ai vu qu'hier au séminaire assez longtemps; je dîne chez lui aujourd'hui avec M. Tabeau mais je suis sûr que la présence de M. Tabeau le gênera. M. Tabeau a écrit à votre Grandeur et lui donne les détails qui sont de son ressort, je n'en dirai rien. Le bruit s'était répandu que M. Tabeau montait sur la souscription et cette rumeur choquait les souscripteurs qui ne prétendaient pas favoriser la mission passagère du fort William. Je crois qu'en tout cela M. Tabeau était chargé de trop de choses entièrement opposées, surtout dans l'esprit des deux partis pour pouvoir réussir partout. Cependant tout ira avec de la patience.

La comtesse a un calice consacré. Je laisserai ici notre grand. Elle a des ornements et du linge et bien d'autres effets qui n'empêcheront pas que nous n'emportions tout ce que nous avons déjà. J'ai communiqué à sa Seigneurie les patentes de son Excellence ainsi que les autres papiers qui concernaient la mission elle en a paru très satisfaite. La Comtesse propose, m'a dit la sœur Lepailleur de fournir toute la sacristie de la mission, mais bien des choses ne se feront qu'en Angleterre, ça viendra si ça peut. Votre Grandeur voudra bien ne rien témoigner à M. Tabeau de ce que je lui écris; ce serait chose inutile puisque tout est fait ou doit se faire en peu. Nous ne partirons guère avant le vingt, M. Dumoulin n'est pas arrivé, je l'attends par le premier steamboat. J'écrirai à votre Grandeur à mesure que je connaîtrai quelque chose d'important d'ici à mon départ; je crois que sa Seigneurie s'ouvrira plus facilement à moi qu'à M. Tabeau.

Je suis avec le plus profond respect

Monseigneur

de votre Grandeur

Le très humble et très obéiss. serviteur

PROVENCHER PRÊTRE

*
*
*

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

MONTRÉAL 18 MAI 1818.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu l'honneur de votre lettre du 16. Les sentiments de zèle dont elle est remplie m'ont pénétré jusqu'au fond de l'âme, et ont servi à alimenter le mien. Je porte dans mon cœur les pauvres infidèles vers lesquels je suis envoyé, comptez sur mon application à mettre tout en œuvre pour leur procurer la connaissance de la foi, mais que suis-je pour une si grande œuvre ? les fautes de ma foie jeunesse et de tous mes âges ne vont-elles pas mettre un obstacle insurmontable à la grâce de Dieu. Il faudrait un autre Fr-X., un autre Boniface pour aller faire entendre la parole de Dieu jusqu'aux limites du globe; mais quand je considère que c'est moi qui suis envoyé pour marcher sur les traces de ces grands hommes, je suis tenté de n'attendre aucun succès d'une si grande entreprise, à moins que Dieu n'ait daigné me choisir (car malgré mes indignités je compte sur ma vocation divine) comme le plus vil instrument afin de faire briller sa grâce davantage, et que l'on aperçoive dès le commencement que ce n'est pas l'homme qui opère mais la grâce toute puissante. C'est dans cette confiance que je pars. Je laisse sans peine (mais pour Dieu seul) mes parents, mes amis, mes espérances et surtout le pays qui m'a vu naître pour aller gagner au loin des biens plus désirables. Je sens qu'il serait indigne d'un ministre de J. C. de craindre d'aller arroser de ses sueurs des terres que l'amour du gain a fait parcourir depuis longtemps à un grand nombre de marchands. Mes yeux versent des larmes en écrivant cette lettre qui sera la dernière que j'aurai l'honneur d'adresser à votre Grandeur avant de quitter ma patrie; mais mon cœur n'est pas abattu, je compte sur la providence avant tout et sur les prières des bonnes âmes du Canada. C'est aux soupirs ardents poussés vers le trône de Dieu de la part de votre Grandeur, de tout le clergé, des communautés religieuses et de tous les fidèles que j'attribuerai toujours les succès de notre mission. Fasse le Ciel que par notre ministère tous les peuples de ces contrées lointaines connaissent et adorent le vrai Dieu et fassent leurs délices de le servir ! La couronne qui nous attend à la fin si nous travaillons comme de bons serviteurs est si belle qu'en l'ayant toujours en vue il est impossible de s'éloigner du but.

Je ferai pour le mieux au lac de LaPluie. Je n'ai aucun engagement avec Mylord là-dessus. Je lui ai toujours dit que je ne pouvais pas déranger votre plan à ce sujet; mais M. Mc Gilvray pense que nous arriverons trop tôt, et que les hommes ne seront pas encore descendus; en ce cas nous passerons tout droit en nous annonçant pour

l'année prochaine. Mylord n'a pas fait de fortes instances pour contraindre ce projet.

Je remplirai les vues de M. Coltman. J'ai été édifié de sa lettre, et je la remettrai en son temps.

Je ne manquerai aucune occasion qui se présentera pour écrire à votre Grandeur sur la route et au poste.

Je suis enchanté de voir l'intérêt que son Excellence prend à tout ce qui concerne notre mission. Si votre Grandeur le trouve bon je la prierai de lui faire agréer nos plus sincères remerciements pour la protection spéciale qu'il nous a accordée jusqu'à présent dans l'espérance qu'il voudra bien étendre cette même protection jusqu'auprès des ministres en Angleterre, et lui exprimant en même temps nos vœux les plus ardents pour le rétablissement de sa santé, et la douleur que nous ressentons en apprenant que son Excellence est sur le point de quitter la province, ce qui nous privera de notre plus puissant appui.

Les titres du terrain de l'Eglise et des terres données pour le soutien des missionnaires sont faits, mais nous ne les emporterons pas avec nous parcequ'ils ne sont pas signés de votre Grandeur. M. Robinson qui montera en juin nous les apportera, nous en emporterons seulement une esquisse. Ces membres sont: votre Grandeur. M. M. Roux Savense de Beaujeu, Henry Provencher et Dumoulin. J'ai livré aujourd'hui à M. Perrault L200 que j'avais emportés de Québec. Il m'a donné reçu pour L253 en joignant trente reçus par mon frère et vingt-trois que son fils a pris en effets de mon ménage à Kamouraska, d'après une lettre de M. Dionne. Ainsi il reste dus L147 sans intérêts qu'il fera payer je crois au moins depuis un ou deux ans. Il a toujours été absent et je ne l'ai vu qu'un moment.

M. Dionne me dit qu'il a de vendus de dîme et d'effets pour L203 et qu'il a encore à vendre pour plus de L100. Je dois sur cette somme L253 ou environ, de sorte qu'il pourrait ne me rester sur le cautionnement qu'une centaine de louis lorsque tout sera terminé. M. Perrault a demandé quelque sûreté du reste de sa dette et je dois lui donner demain une traite de votre Grandeur; mais il m'a promis de donner bien volontiers le temps qu'il vous plaira d'exiger; c'est un bon homme, cependant je crois qu'il a besoin de son argent. J'ai laissé à Kamouraska pour une certaine somme de dettes dont M. Dionne retirera j'espère une partie, ce qui augmentera le capital. Je lui ai écrit de rendre compte à votre Grandeur lorsqu'il aura tout vendu.

Nous devons quitter Montréal demain à midi pour nous embarquer à sachine. Tout paraît prêt. Les préparatifs sont je crois plus tracassants que le voyage même. Notre bagage est parti ces jours derniers avec une brigade de canots de la société.

J'ai vu M. Mc Gilvray avec M. Dumoulin. Il nous a bien reçu et nous a renouvelé la promesse qu'il vous avait faite cet hiver de nous protéger en tout ce qui dépendrait de lui. Dieu veuille que tout aille

bien par la suite. Vous le verrez car il est à Québec pour la cour. M. Gail est aussi à Québec.

Il y aura chez M. Des Rivières plus d'argent qu'il n'en faudra pour les frais de notre voyage, surtout en y joignant la souscription des paroisses qui se montera probablement dans ce district à quatre ou cinq cents louis, de sorte qu'il restera en dépôt en Canada une somme assez considérable et qui pourra servir aux besoins ultérieurs de la mission. Nous avons fait fondre une petite cloche d'une quinzaine de livres que nous emportons avec nous; elle servira pour avertir le voisinage de notre chapelle de l'heure de la messe, catéchisme etc. On dit que Mylord se propose d'en faire venir une grosse par la Baie d'Hudson; mais en attendant nous nous en serions passé. Il y a dans la plaine Ste-Anne de bons fondeurs. Ils ont bien réussi pour deux qu'ils ont fondues pour le lac des Deux Montagnes, dont l'une va à trois ou quatre cents livres. Ce sera un avantage pour le pays.

J'ai appris la mort de M. Pouget. Voilà bien des trous à boucher.

J'ai chanté la messe et prêché le jour de la Pentecôte à la Pointe Claire. Je me suis aperçu que je n'y étais pas encore oublié. Ils ont un curé qui vaut mieux que moi. Ils ont de la peine à le goûter d'après ce que j'ai pu voir et ce que l'on m'a dit, et M. Fortin n'est fou de la Pointe-Claire. Il ne me reste plus qu'à vous exprimer mes souhaits pour la conservation de votre santé. Conservez-la pour votre diocèse. Je désire ardemment que vous viviez assez pour voir la religion formée et bien enracinée dans notre mission; peu d'autres pourraient faire aussi bien que votre Grandeur. Je voudrais voir réaliser tous vos projets présents dont vous avez bien voulu me faire part. Je ne doute pas que vous n'obteniez et en Angleterre et à Rome tout ce que vous demandez pour le bien de la religion. Je ne vois pas qu'il y ait quelque apparence que le gouvernement allouera quelque chose pour le soutien de la mission. Il me semble en avoir entendu parler. La providence est plus puissante que tout l'or du monde. Elle saura bien tout disposer.

Je ne sais quand j'aurai maintenant de vos lettres. Elles serviront toujours à m'édifier et m'encourager; vous en recevrez de moi à la Rivière Rouge même cet automne par M. de Lorimier. Je ne me flatte guère du même avantage.

Pendant que j'y pense il n'est peut être pas hors de propos d'observer que je désirerais fortement que le prêtre et l'ecclésiastique qui monteront dans deux ans eussent fait un cours d'étude complet et avec avantage et qu'ils se fussent appliqués à l'astronomie sphère et tout ce qui concerne cette partie. Je suis mortifié de n'avoir pas eu le moyen de voir cette science; elle me servirait maintenant. En les choisissant d'avance ils pourraient s'appliquer un peu à revoir cela; car bien que le salut des âmes soit notre but, il serait agréable et utile de mêler dans nos relations des observations qui pourraient servir

pour la suite. Votre Grandeur fera là dessus ce qui lui plaira. D'ici à cet envoi il se passera bien des choses.

Je vous demande votre bénédiction pour moi et mes collaborateurs. Je vous prie d'agréer mes plus sincères remerciements pour tous les bienfaits dont vous m'avez comblé depuis que j'ai eu l'honneur de vous connaître. Vous m'avez vu petit dans le monde comme dans l'église. En passant rapidement par plusieurs guides vous m'avez élevé à un poste éminent aux yeux des hommes et de l'église aussi; c'est assurément poser en moi plus de confiance que je n'en mérite. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour ne vous pas faire repentir de m'avoir élevé si haut malgré ma jeunesse et mon peu de capacité. Tout cela est fait pour la gloire de Dieu, n'y cherchons point la nôtre, ce qui gênerait tout.

Je m'aperçois un peu tard que je suis long, mais il est difficile de finir en pareilles circonstances. Votre Grandeur voudra excuser mes ratures etc . . . je pense que vous lirez tout. Je n'ai pas le temps de recopier un si long ramas de toutes sortes de choses.

J'oubliais de dire que j'ai envoyé à M. Dionne une liste des personnes auxquelles je dois. J'espère que ma lettre se rendra. Au reste j'ai donné un bon ou reconnaissance à chacun de mes créanciers sur lesquels ils seront recevables.

Il est enfin temps de finir. S'il vous en venait souvent de ce calibre, il faudrait bien renoncer à tout.

Je vous prie de vouloir bien me croire avec le plus profond respect

Monseigneur

De votre Grandeur

le très humble et très obéissant serviteur

JH. N. PROVENCHER PRÊTRE

A suivre



ANNONCES

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "La bonne Marchandise à un Prix raisonnable."

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argenterie, coutellerie. Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc.

M. V. J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Phone 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré* sera envoyé par la poste à demande.

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'EGLISE

CHASUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeaux, et Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candélabres, Benitiers, Encensoirs, **CALICES**, **CIBOIRES**, **OSTENSOIRS**, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionnaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCER. Boîte de Poste No. 59

Tél., Magasin, M. 8248.

Résidence, M. 3405

La Sauvegarde

Compagnie Canadienne-Française

D'ASSURANCE SUR LA VIE

MONTREAL

Cette Compagnie vient d'ouvrir une Agence à Winnipeg
pour la Province de Manitoba

Pour informations, etc., s'adresser à

MM. L. H. Fournier et N. Gourdeau

Chambre 41, Bloc Scott, Rue Main,

Vis-à-vis le Bureau de l'Exposition Industrielle

Tel. Main 1338

LA SAUVEGARDE est la seule Compagnie Canadienne-française
et offre les meilleures garanties.

THE JOBIN MARRIN CO.,

LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Une grande quantité de Marchandises d'épicerie de toutes sortes.
Souvenez-vous que nous avons en main tous les produits du pays avec profits
pour les Consignataires.

Les commandes reçues des écoles industrielles, des procureurs de missions et
des communautés religieuses, en général, recevront une attention spéciale.

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

—(o)—

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

ANNONCES

Henri Perdriau LIMITÉE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR **Eglises et Appartements**

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERIS

Viandes fraîches, viandes salées, vo-
Volailles, poissons, légumes, épicerie

BOUTIQUES :

A St-Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermott, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicierie, Garry 2296

Nous allons chez

Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

BANQUE D'HOCHELAGA

42 Succursales et Agences au Canada

| | |
|------------------|--------------|
| CAPITAL AUTORISE | \$4,000,000. |
| CAPITAL PAYE | \$3,000,000 |
| FONDS DE RÉSERVE | \$2,650,000 |

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et traites vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J.A. CUSSON, Président et Gerant Général
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc.

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur command.

Téléphone 2625
Boite de Poste 20

Avenue Provencher, près du pont de la Seine
Saint-Boniface, Man.

FONDERIE SPECIALE DE GLOCHES GEORGES PACCARD *et ses FILS*

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD

A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvalley, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés.

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épiceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Taché, Saint-Boniface

Phone Main 367



M. ANDRE

BOUCHER

Gros et Détail—Viande Fraîche et Salée, Volailles, Légumes

32 AVENUE CATHÉDRALE

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA

GRAIN

—:0:—

CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française, et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce des grains

JE VOUS OBTIENDRAI LE PLUS HAUT PRIX

—:0:—

Thomas F. Ennis

BUREAU : 434 GRAIN EXCHANGE

Boite de Poste 513

WINNIPEG

TELEPHONE MAIN 3239

MANITOBA

Les nouveaux venus qui cherchent des établissements dans l'Ouest du Canada donnent une attention de plus en plus grande à cette Province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la Province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les Compagnies de chemin de fer annoncent l'arrivée prochaine de nombreux nouveaux colons qui s'empareront des terres inoccupées le long de leurs lignes.

Les faits prouvent que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transports faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites-leur de venir s'établir dans le prospère

MANITOBA

Pour plus amples renseignements, écrivez à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Main et Water, Winnipeg. Man.

JOS. HARTNEY, 77, Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'Immigration du gouvernement fédéral à l'étranger.

S. A. BEDFORD, député-ministre de l'Agriculture, Winnipeg. Manitoba.

ANNONCES

D. R. Baribault, B. A. S.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BUREAU

CHAMBRE 607, BUILDERS' EXCHANGE,
333½ AVE. DU PORTAGE, WINNIPEG.

Tél. Main 1040

RESIDENCE

No. 457 RUE BURNELL,
WINNIPEG, MAN.

Tél Sherb. 3617

J. A. SENECAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPECIFICATIONS
FOURNIS SUR COMMANDE. OUVRAGES GARANTIS
ET EXECUTES PROMPTEMENT.

ATELIERS : RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARETTE, KIRK, CO LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

▲

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particuliere pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175